

Objectifs

- Amplifier le développement de l'Agriculture Biologique sur le bassin par le moyen d'actions techniques, économiques, d'animation-promotion et de structuration de filières.
- Faciliter la conversion en AB des exploitations et mieux structurer les filières pour répondre à ce marché.

Contexte et Enjeux

Dans la continuité du Grenelle de l'environnement et du plan Barnier, la profession agricole du Bassin Rhin-Meuse s'est engagée en faveur du développement de l'Agriculture Biologique dans le SDAGE signée en 2009 à hauteur de :

- 6 % de la SAU à l'horizon 2020,
- 20% dans les zones sensibles,
- Dont 33% dans les captages AEP.

Cette volonté politique a été réaffirmée récemment lors de la conférence environnementale du 15 septembre 2012.

Pour réaliser ces objectifs, le réseau des Chambres d'Agriculture et les Fédérations Régionales de l'Agriculture Biologique (CGA en Lorraine et OPABA en Alsace) ont intensifiés leurs partenariats et leurs actions.

Depuis 2007, les Chambres d'Agriculture d'Alsace réalisent avec l'OPABA le programme de développement de l'Agriculture Biologique en Alsace.

En Lorraine, ce partenariat s'est concrétisé en 2010 par une convention entre les Chambres d'Agriculture de Lorraine et le CGA pour réaliser le « Schéma Régional d'Actions pour le développement de l'agriculture biologique en Lorraine » et organiser ses filières.

Le développement de l'AB s'opère par la multiplication des conversions, mais aussi par la progression des références techniques et des itinéraires permettant un rapprochement entre l'Agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Les passerelles ainsi établies favoriseront le déploiement de technologies et pratiques « écologiquement intensives » dans l'agriculture conventionnelle parallèlement aux conversions en AB. Et naturellement par l'aide au maintien en AB des exploitations converties.



Les actions

- Organiser les filières de production (lait, viande, céréale,...) et leur adaptation au marché,
- Acquérir et diffuser des références techniques et économiques par l'expérimentation et l'échange de savoir faire,
- Accompagner les producteurs en période de conversion ou de développement,
- Accentuer la formation des agriculteurs sur l'AB,
- Développer une communication positive pour mettre en avant le caractère « gagnant-gagnant » de l'échange entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle.

Les moyens engagés

- 24 ETP engagés en Lorraine & Alsace sur le conseil en « productions Végétales », « productions animales plaine et montagne, la viticulture, le maraîchage, et la recherche de références, et l'accompagnement des conversions

Les indicateurs

En moyenne par an sur la période

- 40 parcelles d'expérimentation
- 20 Journées Techniques,
- 50 Journées de Formation ,
- 5 réunions filières
- 25 événements de promotion de l'AB
- 22 000 HA

ET DEMAIN

- Poursuivre les actions d'acquisition de références pour favoriser et sécuriser les conversions
- poursuivre le développement et la structuration des filières
- accentuer les efforts en faveur des conversions dans les zones à enjeu eau

A RETENIR:

- Engagement fort dans le SDAGE 2009,
- Partenariat CA/CGA et CA/OPABA permettant une transversalité et d'aborder tous les thèmes nécessaires pour favoriser les conversions,
- fort développement des conversions en viticulture, et augmentation des surfaces en herbes en AB.

Les partenaires:

